

## Sauveteur Secouriste du Travail



### Que dit la loi ?

Le code du travail (Article R4224-15, Décret n°2008-244 du 7 mars 2008 - art. (V)) rend obligatoire la présence d'un membre du personnel ayant reçu l'instruction nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence dans :

1° Chaque atelier où sont accomplis des travaux dangereux ;

2° Chaque chantier employant vingt travailleurs au moins pendant plus de quinze jours où sont réalisés des travaux dangereux.

Les travailleurs ainsi formés ne peuvent remplacer les infirmiers.

### **PUBLIC**

Cette formation professionnelle s'adresse aux salariés susceptibles d'intervenir en tant que secouriste dans leur entreprise.

### **Prérequis**

Pas de prérequis

### **OBJECTIFS**

- Intervenir efficacement dans une situation d'urgence au travail
- Apporter les premiers secours dans l'entreprise et savoir alerter les secours compétents
- Evaluer et prévenir les risques professionnels

### **CONTENU**

#### **Présenter le sauvetage secourisme du travail**

Accidents du travail dans la structure et/ou dans la profession

La prévention des risques professionnels

Qu'est-ce qu'un Sauveteur Secouriste du travail ?

Le programme d'une intervention

#### **Rechercher les risques persistants pour protéger**

La prévention

La capacité à protéger

#### **De protéger à prévenir**

Identification des dangers

Les personnes exposées

Les actions de prévention

#### **Examiner la victime et faire alerter**

Les signes indiquant que la victime est menacée

Evaluer la gravité dans un ordre logique

Alerter les personnes dans le bon ordre

Donner des informations pertinentes pour passer le message d'alerte aux secours

#### **De faire alerter à informer**

Respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures de prévention

Faire le lien avec la personne hiérarchique sur l'identification des dangers et les actions possibles

### Secourir

Analyser la situation et déterminer l'action :

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime répond, se plaint et présente des signes anormaux
- La victime se plaint de brûlure
- La victime se plaint de douleur qui empêche les mouvements
- La victime se plaint d'une plaie
- La victime ne répond pas, elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

### Evaluer les situations inhérentes aux risques spécifiques

Risques spécifiques (désamiantage, etc...)

La conduite particulière à tenir

### Evaluation générale des SST

Le stagiaire est capable d'exécuter correctement les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins, d'alerter les secours d'urgence et empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

Les critères d'évaluations sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de certification du sauveteur secouriste du travail.

L'évaluation est, en continue pendant toute la durée de la formation et également par mise en situation d'accident simulés, transcrits dans la grille de certification des compétences du SST (Grille de certification individuelle utilisée lors de chaque formation).

### PEDAGOGIE

Pédagogie active alternant apports théoriques et exercices pratiques d'application. Présentation de diaporamas, photos, vidéos.

Formation en présentiel – Langue : Français

La formation est animée par un formateur ayant 3 ans minimum d'expérience terrain dans la discipline enseignée et est diplômé en pédagogie et/ou formé par nos soins. Il est à jour de sa formation de formateur SST.

Un support de formation sera remis à chaque participant.

### SANCTION DE LA FORMATION

A l'issue de cette évaluation certificative un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable 24 mois, sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable de la part du ou des formateurs.

Attestation de fin de formation.

### DUREE

2 jours – 14 heures

### NOMBRE DE STAGIAIRES

Groupe de 4 personnes minimum à 10 personnes maximum



### PRIX

- Session en INTER : 220 € HT / stagiaire – repas non compris, soit 264 € TTC
- Session en INTRA : Tarif groupe : Remis que sur devis et après étude de la demande

### DATES des sessions

- INTER : Consulter notre planning sur notre site internet : [www.capformation.org](http://www.capformation.org)
- INTRA : A confirmer après votre accord

#### Nos domaines de formation



#### INTER/INTRA ENTREPRISE



Toutes les informations disponibles : [www.capformation.org](http://www.capformation.org)